

Diversification = moins de risque

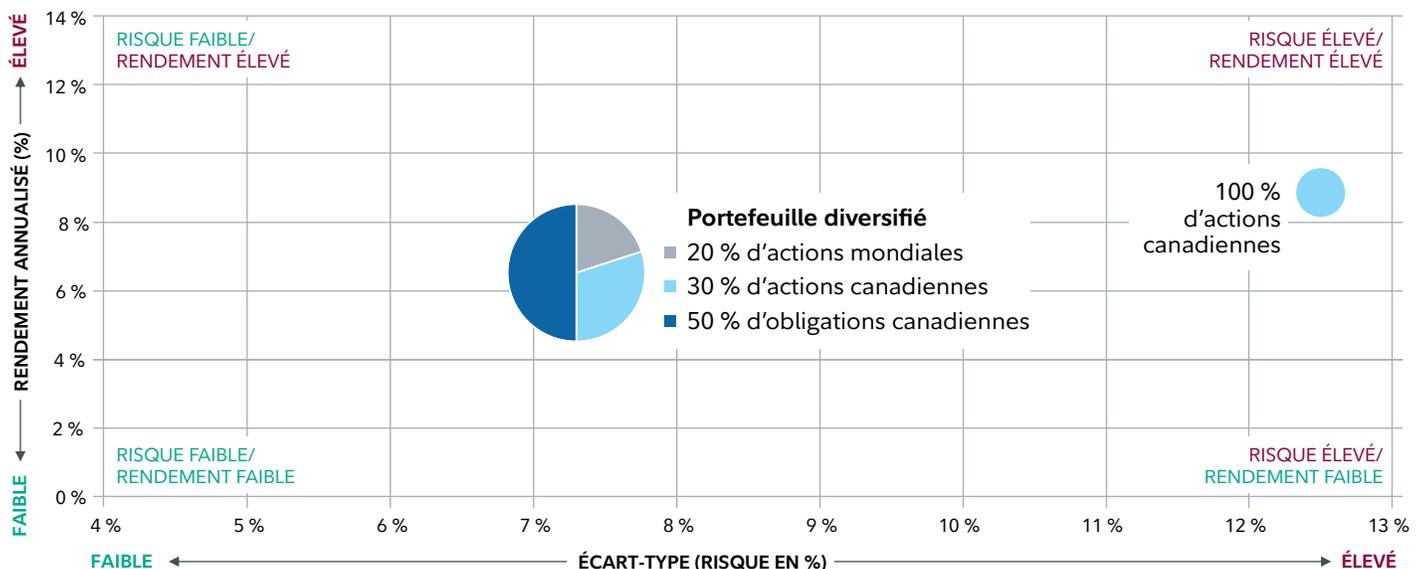
Quelle catégorie de titres comporte le degré de risque le plus élevé – les actions ou les obligations? La réponse : les deux comportent des risques si vous mettez tous vos œufs dans le même panier. Voilà pourquoi il importe de diversifier votre portefeuille en plaçant votre argent dans divers types de placements.

Les titres de participation, communément appelés actions, produisent généralement un rendement annuel moyen plus élevé que les obligations. Par contre, leur « écart-type » ou coefficient de risque est plus élevé, car leur valeur peut fluctuer considérablement.

Les obligations ont tendance à procurer un rendement moins élevé que les actions, mais leur cours est moins volatil.

Le tableau ci-dessous montre qu'en alliant actions et obligations, vous pouvez réduire le degré de risque de votre portefeuille, tout en augmentant son potentiel de croissance en vue d'atteindre vos objectifs de placement.

Rapport risque/rendement sur 10 ans pour la période terminée le 31 décembre 2024



Source : Refinitiv. Période de 10 ans terminée le 31 décembre 2024. Le portefeuille d'actions canadiennes est représenté par l'indice composé S&P/TSX. Rendement annualisé : 8,8 %; écart-type : 12,5 %. Le portefeuille diversifié est représenté par l'indice MSCI Monde (actions mondiales) à 20 %, l'indice composé S&P/TSX (actions canadiennes) à 30 % et l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 50 %. Rendement annualisé : 6,7 %; écart-type : 7,3 %. Tous les indices sont basés sur le rendement total. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.